



MÉDIATHÈQUE
DÉPARTEMENTALE
DE L'ISÈRE

Jusqu'au 7 mai 2021

Résidence de journaliste en Isère 2021 - Appel à projets

Avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Auvergne Rhône Alpes, la médiathèque départementale de l'Isère souhaite organiser pour une première édition, des résidences de journaliste(s) à des fins d'éducation aux médias, à l'information et à la liberté d'expression, au sein des bibliothèques de son réseau de lecture publique.

Pour connaître tous les détails du projet et les modalités de candidature, [téléchargez l'appel à projets](#). Ci-dessous un extrait présentant les grandes lignes du projet.

Profil recherché

La résidence s'adresse à des journalistes professionnels, journalistes en free-lance ou journalistes intégré(e)s dans une rédaction. Cet appel à projets est également ouvert aux journalistes de la presse écrite, illustrateur, dessinateur de presse. Un binôme journaliste/photographe ou journaliste/vidéaste serait également apprécié afin de traiter la problématique du décryptage des images (court-métrage, publicité).

Objectifs généraux et enjeux

Cette résidence doit s'intégrer dans une dynamique déjà initiée par le département de l'Isère, notamment auprès de collégiens, dans le cadre du PICC Isérois et les différents parcours EAC (éducation artistique et culturelle). Elle apportera une réponse complémentaire aux enjeux d'éducation à la citoyenneté travaillée au coeur de ces 2 dispositifs. L'enjeu est le développement de l'éducation aux médias et à l'information, auprès d'un large public.

Les enjeux liés sont les suivants :

- Permettre une compréhension de la fabrique de l'information et aider à son décryptage
- Faire découvrir la profession de journaliste et ses problématiques actuelles
- Accompagner le développement d'une pratique et d'une réception avertie des différents médias : développer l'esprit critique
- Sensibiliser à la liberté d'expression et favoriser la participation des citoyens au débat démocratique

- Permettre une meilleure compréhension des outils et ressources en lien avec les différents mouvements de libération de paroles autour de la laïcité, du féminisme... ou de la presse scientifique.

Cette résidence pourra prendre diverses formes, mais elle devra nécessairement inclure les dimensions suivantes :

- actions éducatives diverses en direction du « tout-publics »
- actions de formation à destination des médiateurs – bibliothécaires, bénévoles, partenaires associatifs par exemple
- diffusion des productions par des temps de conférences, débats, échanges, workshops, webradio... Selon les territoires retenus, des attendus spécifiques pourront s'ajouter à ces attendus communs à tous dispositifs de résidence de journaliste(s).

Durée et calendrier de la résidence

La résidence s'étalera idéalement de **juin à décembre 2021** selon différents temps :

- **Phase de découverte** – juin et l'été pour des temps de rencontre avec les acteurs locaux
- **Phase d'immersion** – septembre à décembre pour la mise en place d'interventions auprès des publics

Conditions financières

Le volume horaire de la résidence sera d'environ 20 jours de travail minimum en résidence par personne à raison de 6h par jour, soit 120h minimum. Une rémunération forfaitaire de 18 000€ est prévue (soit 9 000€ par personne) incluant les temps de repérage, de préparation et d'intervention. Les frais de déplacements, l'éventuel hébergement et les repas restent à la charge du(es) journaliste (s). Le(s) journaliste(s) doit(vent) prévoir d'être autonome(s) et véhiculé(s) pour leurs déplacements.

Calendrier

- Avril 2021 : diffusion de l'appel à projet
- 07 mai 21 : date limite du dépôt des candidatures
- 20 mai 2021 : information auprès des candidats
- Fin mai 2021 : auditions pour la sélection finale des candidats
- Juin et été 2021 : temps de rencontres et d'échanges avec les territoires et la MDI pour organisation des temps d'action à la rentrée de septembre

En savoir plus

Pour connaître tous les détails du projet et les modalités de candidature, [téléchargez l'appel à projets](#).